

**Résolution adoptée**  
Séance plénière du 25 mars 2026

*Consolider et organiser la défense de nos principes démocratiques face aux stratégies anti-genre*

**Déclaration du groupe Agriculture**

L'égalité entre les hommes et les femmes, et d'une manière générale entre tous les citoyens, est pour le groupe de l'agriculture une valeur fondamentale de notre Pacte républicain. Le monde agricole est engagé pour l'émancipation des agricultrices tant dans leur vie familiale que professionnelle que dans leurs engagements syndicaux.

Si la situation s'est beaucoup améliorée en seulement 50 ans, il reste encore des marges de progression notamment pour l'égalité salariale entre les hommes et les femmes ou en matière de non-discrimination des minorités à l'embauche.

Nous sommes donc résolument engagés dans ce combat qui ne saurait connaître de recul. C'est pourquoi nous sommes sensibles à plusieurs alertes présentées dans cette résolution.

Ainsi, encourager une meilleure écoute et une meilleure prise en compte des violences, notamment intrafamiliales, doit rester une priorité ; l'accès universel aux services publics ne doit pas souffrir d'exception ; défendre le rôle des corps intermédiaires est un garde-fou essentiel à toute tentative de déstabilisation de notre démocratie.

Toutefois, certaines analyses présentées dans la première partie de cette résolution relèvent, selon nous, d'un projet politique qui n'a pas sa place dans notre assemblée et qui risque de s'avérer contre-productif en polarisant les débats au lieu de tendre vers la cohésion sociale que le texte appelle pourtant de ses vœux.

**Le groupe de l'Agriculture a partagé ses votes.**